

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONCHY-LAGACHE – Mercredi 29 Juin 2011 à 20 heures**

Présents : M.RIGAUX – E.BOURSIN - M.BOUTILLIER - Y.BRESOUS – M.CAPON – JF CARBONNAUX - C.CHASSAGNOUX - JF GOURDIN - P.GOURLIN – J.HAPPE - P.LEVERT - D.RIGOLIN - P.VANDEROSIEREN

Absent avec pouvoir : O.BLERIOT (M.CAPON) - D.WILLEMANN (M.RIGAUX)

Secrétaire de Séance : M.CAPON

Le compte-rendu de la séance précédente du 1^{er} juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

➤ **Point sur les travaux (D.RIGOLIN)**

- Aménagement d'un parking pour les usagers de la salle des fêtes communale.

D.RIGOLIN fait le point sur les demandes de subvention : FRAPP, 1% SANEF et amendes de police. Une réunion sera programmée semaine 27 avec le cabinet EGIS et la société EIFFAGE.

Les travaux pourraient avoir lieu cet été.

A l'unanimité, le conseil approuve la signature d'une convention avec le Département.

- Aménagement du garage Trincart.

En complément d'une demande de subvention au titre de la DETR, le conseil approuve à l'unanimité une demande de subvention au titre de l'IDEAL.

- Travaux de voirie route de Douvieux : ces travaux pris en charge par la CCPH devraient avoir lieu prochainement.

- Portes des vestiaires du stade de football et grilles des toilettes publiques : un rendez-vous pour la prise des côtes est prévu le 5 juillet.

➤ **Courrier de M.ISTE**

M.ISTE a écrit un courrier à la mairie au sujet des nuisances sonores qu'il subit jour et nuit et qui sont liées au passage des véhicules sur les pavés installés devant la mairie. M. le Maire l'a rencontré. M.ISTE a expliqué qu'il souhaitait sensibiliser le conseil par son courrier.

JF GOURDIN propose la mise en place de ralentisseurs. M.RIGAUX propose de démonter les pavés et de les remplacer par du macadam, ce que conteste P.VANDEROSIEREN qui estime que ce serait un gaspillage financier. M.CAPON estime que ces travaux d'aménagement pourraient coûter cher et que la commune doit penser à se constituer une réserve financière pour répondre à d'autres priorités plus structurantes et surtout plus pérennes comme l'opportunité de l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques entre la Poste et la Râperie que présenteront probablement le SIER Roisel-Hattencourt & FDE80 en 2012 (renforcement du réseau et suppression des fils nus aériens). M.CAPON ajoute que ces travaux apporteraient un réel confort aux riverains concernés car il y aurait moins de microcoupures et de chutes de tension.

L'Agence Routière pourrait être consultée.

Lors du conseil d'école du 28 juin, les parents d'élèves ont soulevé certains points :

- Réglage du clignotant devant l'école à reprogrammer pour qu'il soit en phase avec les horaires d'ouverture et de fermeture de l'école
- Signalisation du passage protégé devant la grille de l'école insuffisante : une lampe pourrait être installée
- Déplacement du passage protégé devant l'arrêt du Café du Carrefour : ce point a déjà été soulevé et cet arrêt a été éloigné du carrefour pour des raisons de sécurité.

➤ **Réorganisation du RPI (J.HAPPE)**

Plusieurs réunions ont eu lieu, la dernière le lundi 27 juin avec M.ANNE, trésorier municipal. L'élargissement du RPI est prévu au 1^{er} janvier 2012 : il deviendra le RPI Athies Devise Monchy-Lagache Tertry.

- La scission du SISCO Athies-Ennemain a entraîné le départ de 7 enfants vers le nouveau RPI Ennemain - Saint-Christ-Briost. Une nouvelle distribution des classes a donc été nécessaire : 1 maternelle à Monchy-Lagache, GS-CP à Athies, CP-CE1 à Athies, CE1-CE2 à Monchy-Lagache et CM1-CM2 à Monchy-Lagache. L'Inspectrice a donné son accord pour que l'école

accepte 5 ou 6 tout petits. La direction du nouveau RPI a été confiée à M-A BRESOUS qui garde sa journée de décharge.

J.HAPPE précise qu'au lieu de 120 élèves attendus, il n'y en aurait que 113. D'autre part, dans 2 ans, compte tenu de la diminution de la natalité dans nos communes, une nouvelle fermeture de classe est possible et on pourrait envisager que l'ADMR s'installe dans l'école maternelle.

- L'organisation des transports pose toujours de nombreux problèmes :

- le positionnement d'un arrêt à Fourques, le temps de restauration (37mn pour les enfants de Tertry) qui semble difficile à modifier, la suppression de l'arrêt de la Cabourerye remis en place après intervention auprès du Conseil Général, la présence simultanée de 2 cars lors de la sortie de l'après-midi à Monchy-Lagache qui devrait être résolue si l'un des deux cars attend rue des Charrons que l'autre soit reparti

Le service de restauration devra être décalé.

Cette organisation pourra être revue en 2012 avec la renégociation du contrat de transport scolaire par le Conseil général.

- Le secrétariat et le siège social du SISCO élargi restent à Monchy-Lagache. Le budget de fonctionnement du SISCO Athies-Ennemain était de 55000€, celui du SISCO Monchy-Lagache Tertry Devisé de 171000€. J.HAPPE lit les principaux articles des statuts du nouveau RPI qui devront être adoptés lors d'une prochaine réunion de Conseil municipal. Le principe de calcul des contributions des communes est maintenu : proportionnel à 40% au nombre d'habitants et à 60% au nombre d'élèves.

- Une réorganisation des tâches du personnel du SISCO est à l'étude.

➤ **Participation à la démarche de la CCPH concernant le développement économique du pays hamois avec Mairie Conseils (M.CAPON)**

M.CAPON rappelle que, dans le cadre de la CCPH, l'une des priorités de M.BONEF, président de la CCPH, est, avec le développement culturel, le développement économique du territoire. Dans cette optique, il s'est donc rapproché de Mairie Conseils qui apporte son expertise et son assistance aux communes rurales et aux EPCI.

Contrairement à une précédente étude menée par le cabinet Eurotrans, la démarche d'accompagnement de Mairie Conseils s'appuie sur les élus locaux et un comité de pilotage. Ceux-ci seront les acteurs des remue-méninges de collectes d'informations qui permettront de dégager les points forts et les faiblesses du territoire.

Dans une première phase, chaque élu des conseils municipaux des communes de la CCPH va recevoir un courrier le conviant à une soirée de travail le 8 septembre au cours de laquelle il sera amené à réfléchir sur les forces et les faiblesses du territoire.

Une deuxième phase réunira le 6 octobre les décideurs concernés par le développement économique du territoire (banques, associations de développement économique, ...).

Quatre autres phases sont prévues : réunions les 17 novembre et 18 janvier 2012, séances de rencontres avec les entreprises entre le 20 novembre et la fin de l'année 2011 et, pour conclure la démarche, restitution des résultats sur le travail effectué et présentation d'un projet pour le territoire le 16 février 2012.

➤ **Opportunité d'organisation de la Journée du Sport début septembre 2012 (M.CAPON)**

M.CAPON est membre du bureau de l'OPHIS (Office Intercommunal du Pays Hamois pour les Initiatives Sportives) présidé par M.MARTEL. Tous les ans, début septembre, l'OPHIS organise un week-end du sport en famille. Cette année, il a lieu à Eppeville le 11 septembre. Il s'agit d'une manifestation importante qui accueille plus de 300 personnes. Le budget d'organisation de cette journée est d'environ 13000€. Il est pris en charge totalement par l'OPHIS.

A l'unanimité, le conseil accepte d'organiser le Week-End du Sport en Famille en 2012 à Monchy-Lagache avec la mise à disposition du terrain de football, du terrain de tennis et l'accueil de 250 à 300 véhicules. M.CAPON et D.MARTEL convoqueront les associations de Monchy-Lagache pour les entretenir de cette initiative et de la mise en place dès cette date d'un Comité de pilotage.

➤ **Point sur le FISAC (M.CAPON)**

M.CAPON rappelle que le FISAC (Fonds d'Intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) est un dispositif destiné à financer, grâce à des taxes prélevées sur les grandes surfaces, des opérations de modernisation d'entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Cette démarche de financement a été initialisée il y a plus d'un an par la CCPH, mais elle n'a reçu que récemment l'accord de subventionnement de l'Etat qui est inférieur au montant initialement attendu : 170000€ au lieu de 240000€. Il y a donc lieu de réaffecter les subventions à engager.

C.DEVILLERS, en charge de cette mission, organisera le 29 août à Sancourt une nouvelle réunion des commerçants et artisans du territoire. Parallèlement, elle instruit actuellement un dossier présenté par un artisan de la commune.

E.BOURSIN aurait souhaité que la commune installe une signalétique des commerçants et artisans locaux, mais il est peu probable que ce projet puisse être financé par le FISAC.

➤ **Concert de Noël**

Après concertation, le conseil décide d'inviter :

- pour le repas du 11 novembre, un groupe de Biaches qui alternera chants et saynètes
- pour le concert de Noël 2011, le Groupe Vocal du Sud Artois de Metz-en-Couture
- pour le concert de Noël 2012, la chorale du Santerre

➤ **Friterie de M.VILLAIN**

L'emplacement prévu lors du dernier conseil municipal pour l'installation de la friterie de M.VILLAIN, en haut de la rue des Charrons, ne convenait pas en raison des nuisances sonores provoquées par l'utilisation d'un groupe électrogène. Le conseil décide donc que M.VILLAIN installera sa friterie pour une période de 6 mois devant les toilettes publiques sur la Grand'Place les vendredi, samedi et dimanche.

P.LEVERT rapporte que les membres de l'Amicale des deux Etangs se sont plaints d'avoir été concurrencés par la friterie de M.VILLAIN lorsqu'ils ont organisé un feu de la Saint Jean.

Plusieurs membres du conseil s'interrogent sur les conditions d'interdiction qui pourraient être faites à M.VILLAIN de s'installer certains jours d'animations par des associations locales. Le conseil décide donc que les interdictions d'installation de la friterie de M.VILLAIN certains jours seront exercées par le pouvoir de police de M. le Maire.

➤ **Questions diverses**

- Organisation des festivités de la Fête Nationale - Une nouvelle réunion est prévue le mercredi 6 juillet à 18h.
- Tickets de manège - Leur distribution a soulevé plusieurs questions : distribution aux enfants qui fréquentent le regroupement scolaire mais n'habitent pas la commune, quantité trop importante de tickets achetés par rapport au nombre d'enfants qui est en diminution
- Fête communale – Elle a été marquée par une grosse consommation d'alcool : plusieurs centaines de bouteilles ramassées par les employés communaux.
- Transmission des listes électorales au PS – Le conseil souhaite apporter la réponse suivante : « Toute liste électorale est consultable en mairie. »
- Proposition de reclassement de Dorine GULRICH – Dorine GULRICH sera en charge de la bibliothèque-médiathèque et continuera à assurer des heures au sein du SISCO.
- PLU – JF CARBONNAUX rapporte le souhait des agriculteurs de la commune d'avoir un compte-rendu de la réunion de travail qui a eu lieu il y a 2 mois. L'enquête publique est repoussée au mois de novembre.
- C.CHASSAGNOUX fait remarquer qu'un appui de fenêtre du local de l'ADMR est fortement dégradé et doit être réparé rapidement.
- P.GOURLIN fait remarquer qu'un bus qui stationne fréquemment Grande Rue gêne la circulation.

- Déchetterie de Foreste – En réponse et suite aux inquiétudes formulées par M.GOURLIN quant à sa fermeture, M.CAPON informe les élus que la CCPH a accepté l'augmentation conventionnelle du tarif d'accès à cette déchetterie, gérée par la Communauté de Communes du Vermandois, soit : 15€ / habitant. M. CAPON rappelle également toutes les possibilités d'enlèvements à domicile ou de dépôts des déchets verts dont disposent les Monchysois, au regard de ce qui se passe dans d'autres villages et saisit l'opportunité de revenir de manière anecdotique sur les dépôts de matières interdites qu'il a pu constater le samedi matin à la décharge communale. Pour résoudre ce problème récurrent, P.VANDEROSIEREN et M.CAPON proposent de fermer la décharge et de la mettre à disposition uniquement à la demande.
- J.HAPPE demande si un entretien des parterres installés récemment près de l'église est prévu.
- A l'unanimité, le conseil décide de supprimer le panneau de signalisation d'une place pour handicapés.
- P.LEVERT signale une mauvaise visibilité au carrefour avec Douvieux en raison de la végétation qui n'est pas taillée. M.CAPON propose de déplacer le container à verres de l'autre côté de la route, ce qui améliorerait la visibilité et diminuerait les nuisances visuelles à cette entrée du village.
- P.LEVERT évoque le manque de publicité autour des animations pendant la fête communale.
- P.LEVERT rapporte le mécontentement d'habitants de la rue de Tertry qui pâtissent d'un faible débit Internet. M.CAPON répond que toutes les explications techniques de cette situation ont déjà été données dans Actu Monchy n°9 d'août 2010. Lors de la précédente mandature, un raccourcissement du câble de raccordement depuis le sous répartiteur d'Estrées-Mons avait permis aux abonnés de Méreaucourt/Montécourt de profiter d'un accès à 1 Mb/s dès l'année 2007 alors que d'autres, dans le village, ne disposaient que de 512Kbs, voire d'aucun accès. Pour remédier à cette situation il faudrait donc raccorder ces abonnés sur la nouvelle armoire NRAZO implantée Centre Bourg, mais comme ils bénéficient actuellement d'un débit de 1Méga, ils ne sont pas considérés en zone d'ombre. Pour cette raison, ce dossier présenté par M.CAPON en Commission réseau de SOMME NUMERIQUE a été jugé irrecevable, aussi il est fort probable que le coût de ces travaux sera totalement à la charge de la commune. Une demande sera toutefois faite à France Telecom. M.CAPON rappelle aussi que d'une manière générale, le débit proposé par le fournisseur d'accès internet n'est pas la seule composante d'un bon temps de réponse et que l'état du PC en lui-même est tout aussi important.
- JF CARBONNAUX indique qu'il a fait le matin même le tour des bouches à incendie. L'une d'elles située à Flez est difficilement accessible et le pompier qui procédait à cette visite n'a pas pu ouvrir la citerne.

Levée de séance à 23h15